Prendre Rendez-vous
auprès du secrétariat de neurologie

par téléphone au **01.69.29.76.01**
du lundi au vendredi de 9h à 16h

Coordonnateur
de la consultation

Mme Edith PICARD
Téléphone : **01.82.72.45.82**
Mail : **consult.postavc@ghne.fr**

Selon vos besoins vous serez orienté vers...

Un neurologue

Un neuro gériatre

Groupe Hospitalier Nord-Essonne
Maison de l'Yvette
2 rue Guy Moquet
91400 ORSAY

Pour venir :
RER B - Le guichet
N 118 / A 10 - sortie Orsay centre

Attention pas de parking
Se garer à proximité

Création et conception - Service communication - septembre 2020

GH Nord-Essonne
GROUPE HOSPITALIER NORD-ESSONNE
JUVISY-LONGJUMEAU-ORSAY

La Consultation Post Accident Vasculaire Cérébral

Une Consultation pluriprofessionnelle spécialisée dans le suivi de l'AVC

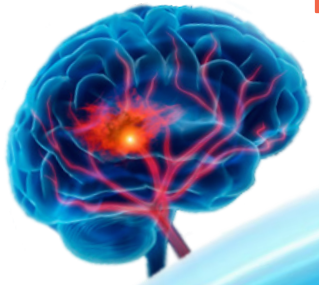

L'AVC

En France, on estime à environ 150 000 le nombre de nouveaux séjours AVC par an. Un AVC se produit toutes les quatre minutes.

En termes de prévalence, parmi les 880.000 personnes ayant présenté un AVC constitué ou transitoire, environ 550 000 d'entre elles en conservent des séquelles.

Cette maladie constitue la première cause de handicap acquis de l'adulte, la seconde cause de démence et la troisième cause de mortalité.

Pourquoi une consultation post AVC ?

Les recommandations préconisent une prise en charge en phase aigüe dans une Unité Neuro Vasculaire, suivie si nécessaire d'un séjour en rééducation. Certains patients échappent à cette filière.

Afin de prévenir et/ou limiter les complications et la perte d'autonomie de ces patients, le Ministère propose,dans l'année qui suit l'AVC, une **CONSULTATION PLURI PROFESSIONNELLE POST AVC**

A qui s'adresse la Consultation Pluriprofessionnelle Post AVC ?

Aux Patients victimes d'un AVC récent

Aux Patients touchés par un AVC n'ayant pas bénéficié de soins spécialisés

La Consultation

1 L'évaluation médicale

Par le neurologue ou médecin rééducateur ou un gériatre pour :

- un suivi des facteurs de risque vasculaire
- une évaluation du handicap moteur et fonctionnel,
- une recherche des pathologies associées,
- une adaptation du traitement et de la prise en charge

2 L'évaluation paramédicale

Suivant les séquelles et les besoins du patient par des professionnels (rééducateurs, assistante sociale, psychologue...)

3 L'éducation thérapeutique

Elle permet une meilleure connaissance de la maladie vasculaire, de ses facteurs de risques et de ses causes.

Un suivi adapté et personnalisé auprès de professionnels spécialisés pourra vous être proposé.

Une synthèse et des préconisations seront adressées au médecin ou paramédical référent et au patient